



L'ACC 26 explique en quoi consiste la gérance de construction et présente les deux formules de contrats de gérance de construction, lesquelles sont fondamentalement différentes : le contrat « pour services » et le contrat « pour services et construction ».

Pour vous procurer des exemplaires de l'ACC 26, veuillez communiquer avec votre association de la construction locale.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web de l'ACC - cca-acc.com.

Guide du mode de réalisation d'un projet en gérance de construction

La gérance de construction repose sur une approche d'équipe collaborative à la conception et la construction d'un projet, dès le début de celui-ci. Le concept suppose une équipe de projet formée de l'équipe du maître de l'ouvrage, de celle du professionnel de la conception (appelé le professionnel dans le guide) et de celle du gérant de construction. Cette équipe de projet partage l'objectif commun de réaliser le projet selon l'échéancier, le budget et les objectifs de qualité du maître de l'ouvrage.

En vertu de ce mode de réalisation de projet, le maître de l'ouvrage choisit le gérant de construction (généralement une entreprise de construction) dès le début du processus, souvent peu après la décision d'entreprendre un projet. Ainsi, les connaissances, les compétences et l'expérience du gérant de construction peuvent être pleinement mises à profit dès l'étape de la conception. L'un des principaux objectifs de l'équipe de projet, particulièrement à la phase de la préconstruction, est de respecter l'échéancier et le budget et de s'assurer de la constructibilité du projet. Le gérant de construction offre des conseils et de l'aide très utiles au maître de l'ouvrage et au professionnel tout au long du processus de conception.

Ce guide :

- explique les circonstances dans lesquelles la gérance de construction est avantageuse et les raisons pour lesquelles le maître de l'ouvrage devrait l'envisager;
- décrit les services généralement fournis par un gérant de construction;
- donne des conseils aux maîtres d'ouvrage sur le moment et les modalités de l'approvisionnement en services de gérance de construction;
- souligne certains points importants et éléments à prendre en considération concernant la gérance de construction.